



## **Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Sébastien Thomas Romain Marix, Vétroz**

### **Bénéficiaire de l'autorisation**

Monsieur Sébastien Thomas Romain Marix  
Nationalité: France  
Date de naissance: 13.11.1984  
Domicile: Rue de l'Eglise 2, 1963 Vétroz

### **Informations sur les locaux de l'organisation concernée**

Restaurant : Les Amignes  
Adresse, Lieu : Rue de l'Eglise 2, 1963 Vétroz  
N° de parcelle : 444, folio 1, lieu-dit "Village de Vétroz"

### **Contenu de l'avis et nom de l'enseigne**

Enseigne : Les Amignes  
Heures d'ouverture : Dimanche au jeudi de 0730/h. à 2400/h. - vendredi et samedi de 0730/h. à 0100/h.  
Date de la prise d'activité : 11 avril 2024

### **Description de la prestation de services**

Offre à titre commercial des prestations de mets et boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à emporter et ou à livrer

### **Moyen de droit / Consultation**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Vétroz porte à la connaissance du public que M. Marix Sébastien Thomas Romain, domicilié à 1963 Vétroz, rue de l'Eglise 2, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande peuvent les adresser par écrit auprès de la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

### **Point de contact**

Commune de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

### **Délai**

Expiration du délai: 10.04.2024